

Séance du 30 octobre 2014 à 19 heures

Commune de Catus – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Jeudi trente octobre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Catus –Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration
7 suppléants dont 2 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit)
procuration de M. SINDOU Géraud (tit), Mme LASFARGUES
Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit) procuration de Mme
LOOCK Martine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M.
BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme BONNET
Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU
Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit) procuration de M. TESTA
Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. COLIN Henri (tit), M.
DELPECH Bernard (tit), M. COUPY Daniel (tit) procuration de Mme
LAGARDE Geneviève (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE
Brigitte (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit), M. GARS Michel (sup),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
Mme LANES Bénédicte (tit), M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
M. PLANAVERGNE Jean-François (sup) procuration de Mme
VALETTE Roselyne (tit),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
Mme VANBESSEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PONS Stéphane (sup),
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
M. BESSEDE Arnaud (sup) procuration de Mme DESSERTAINE
Brigitte (tit),

PONTCIRQ
PRADINES

M. CHATAIN Thierry (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD
Daniel (tit),

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. FERNANDEZ Pierre (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
M. DIOT Fabrice (tit) procuration de M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE AMENAGEMENT – Foncier

Objet : Lotissement L'Orme du Payrat sur la commune de Cahors – Vente du lot n° 5

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 30 octobre 2014
Rapporteur : Geneviève LASFARGUES

Rédacteur : Cécile DELBOS
Service : Foncier

Objet : Lotissement L'Orme du Payrat sur la commune de Cahors – Vente du lot n° 5

Mesdames, Messieurs,

Compétente en matière de création et de réalisation d'opérations d'aménagement répondant aux objectifs de production et de mixité définis dans le Programme Local de l'Habitat approuvé le 26 mars 2009, notre collectivité a aménagé le lotissement de l'Orme du Payrat, reconnu d'intérêt communautaire.

Le Grand Cahors, propriétaire du terrain sur lequel est implanté le lotissement, procède désormais à la commercialisation des lots.

Madame et Monsieur CATTEAU Dominique ont exprimé par écrit en date du 4 juillet 2014 leur souhait d'acheter le lot n° 5 d'une surface de 484 m² environ. Le bornage du terrain à céder est désormais réalisé.

Dans son avis en date du 14 avril 2014, France Domaine a estimé la valeur vénale actuelle du lot n° 5 à 15 972 HT soit 33 € / m². Le prix de vente des terrains établi en tenant compte des coûts des différents aménagements tels que l'acquisition du terrain, l'aménagement d'espaces collectifs, la mise en place de clôture et de haies arbustives, a été validé par délibération n° 39 du Conseil communautaire du 27 mars 2012 à un prix de 43,95 € / m² HT.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

Vu l'avis des domaines en date du 14/04/2014,

- a- D'approuver la cession à Madame et Monsieur CATTEAU Dominique ou à leurs ayants-cause du lot n° 5 cadastré AS 1043, 1050, 1116, 1087 situé sur la commune de Cahors d'une surface d'environ 484 m² au prix de 43,95 € / m² HT ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de cession, tout acte préparatoire à la vente et tout document afférent ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'engagement de réservation du lot n° 5.

AR PREFECTURE

046-200023737-20141030-9_30_10_14-DE
Regu le 03/11/2014

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

PLAN DE VENTE DU LOT N° 5 DU LOTISSEMENT DE L'ORME DU PAYRAT
COMMUNE DE CAHORS

